Docusign Envelope ID: EB1D9787-78A9-4743-A1F6-8B2F86FF48C4

SARL ABEKO

Au capital de 150 000 €uros

ZA de l'Eraudière – 11 Rue Florence Arthaud

85170 DOMPIERRE-SUR-YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE

LA SARL ABEKO

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Docusign Envelope ID: EB1D9787-78A9-4743-A1F6-8B2F86FF48C4

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL ABEKO EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

* * *

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation que vous nous avez confiée, nous vous présentons le double rapport conformément aux articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de Commerce.

1- Présentation de l'opération projetée

L'opération projetée consiste en la transformation de la société ABEKO, actuellement constituée sous forme de SARL, en une SAS.

2- Mission de commissaire à la transformation – Article L. 224-3

Nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- ✓ à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- ✓ à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres et des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Aucun avantage particulier n'a été consenti.

Paraphe LB Paraphe NJ

Docusign Envelope ID: EB1D9787-78A9-4743-A1F6-8B2F86FF48C4

3- Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société – Article L. 223-43

Nous avons établi le présent rapport afin de vous présenter notre analyse sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Notre synthèse et notre analyse sur la situation de la société sont les suivantes :

- ✓ La société exerce une activité de pose, négoce, location de réservoirs de récupération de produits liquides.
- ✓ La société a généré un bénéfice de 71 k€ selon la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2025 contre un bénéfice de 224 k€ au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
- ✓ Le chiffre d'affaires de l'activité s'élève à 1 811 k€ sur 6 mois selon la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2025 contre un chiffre d'affaires de 3 605 k€ au 31 décembre 2024, soit une progression de + 0.44%.
- ✓ L'actif net de la société ne présente pas d'indices de pertes de valeur.
- ✓ Les fonds propres de la société au 30 juin 2025 d'un montant de 706 K€ sont supérieurs au montant du capital social (150 K€).

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Saint Sébastien sur Loire,
Le 14 octobre 2025

Delphine MERCIER

Certified by yousign

Pour la SARL MADAM INVEST,

Delphine MERCIER

Commissaire à la Transformation

Paraphe LB

Paraphe NJ